

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	29 (1949)
Heft:	2
Artikel:	L'actualité économique : le port de Marseille et la Suisse : création d'un comité permanent franco-suisse
Autor:	R.E.F.S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-888402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

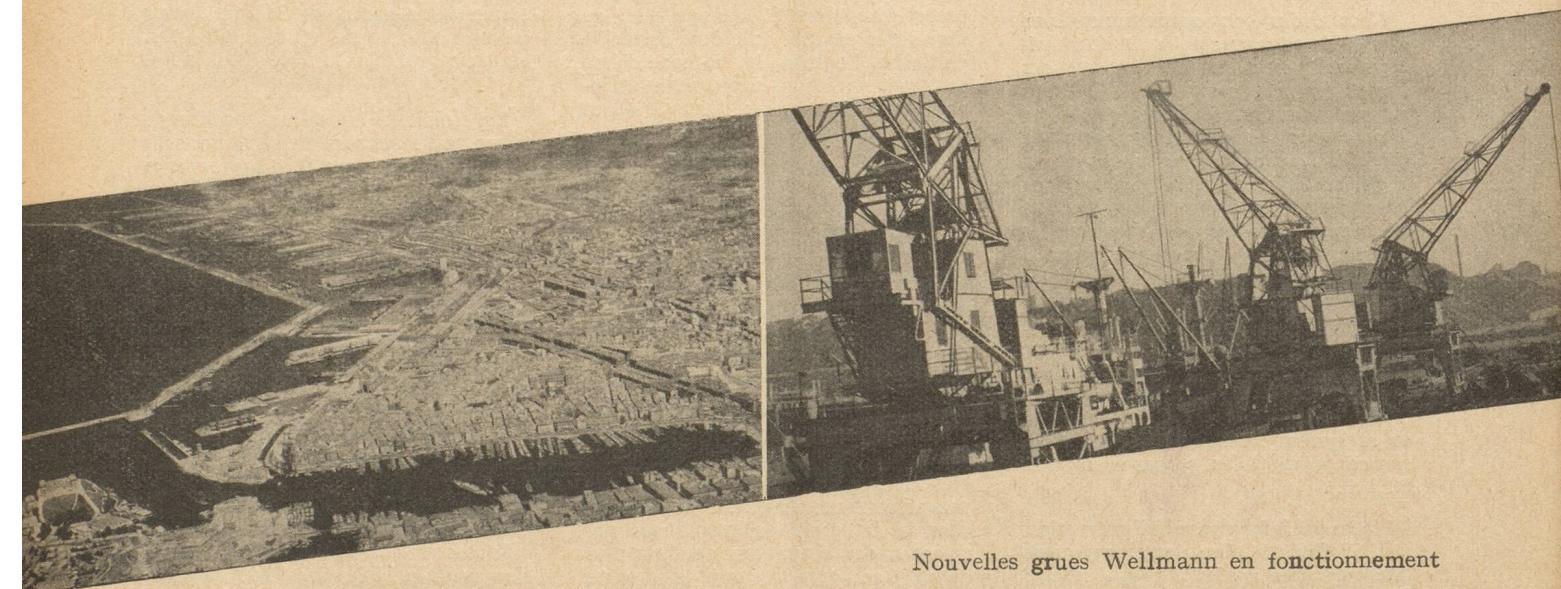
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PORT DE MARSEILLE ET LA SUISSE Création d'un comité permanent franco-suisse

Le 6 décembre 1948, la Chambre de commerce de Marseille convoquait une délégation française et une délégation suisse à la séance constitutive du Comité permanent franco-suisse du port de Marseille.

Ce comité comprend du côté français deux délégués de la Chambre de commerce de Marseille et un délégué de chacun des organismes suivants : Société nationale

des chemins de fer français, direction du port de Marseille, Chambre de commerce française pour la Suisse et un secrétaire français ; du côté suisse, sont représentés par un délégué : les Chemins de fer fédéraux, l'Administration fédérale des blés, la Chambre de commerce de Genève, la Chambre de commerce vaudoise et la Chambre de commerce suisse en France.

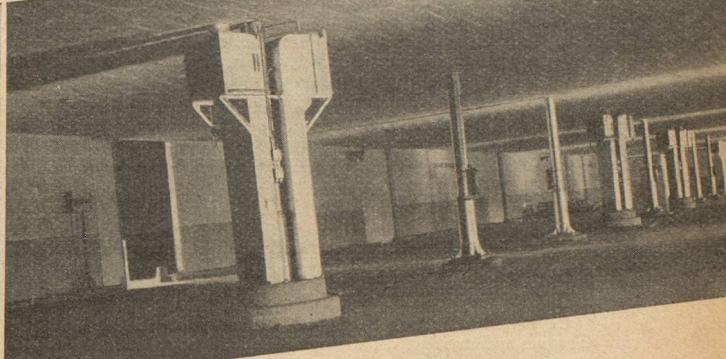
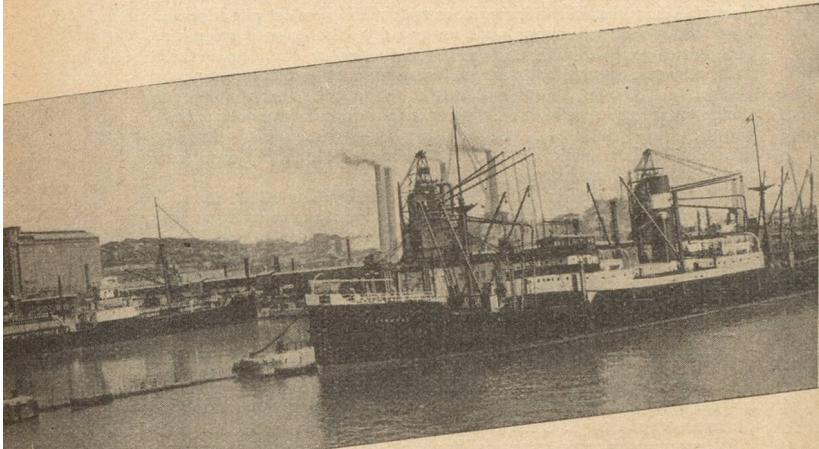


Nouvelles grues Wellmann en fonctionnement

Vue aérienne des ports de Marseille

Local isotherme destiné au commerce de bananes

Déchargement d'une cargaison de grains
à l'aide d'installations pneumatiques



Le but de ce comité, exposé par M. Rogliano, membre trésorier et président de la commission du trafic de la Chambre de commerce de Marseille, consistera tout d'abord à examiner d'une manière permanente et systématique les problèmes du coût des opérations de transit des personnes et des marchandises en provenance ou à destination de la Suisse par le port de Marseille, compte tenu des conditions techniques d'exploitation, de l'outillage portuaire et des lignes de communication maritimes. Il appartiendra, d'autre part, au comité de suggérer les méthodes d'exploitation les meilleures et les plus rationnelles en vue d'abaisser le coût des opérations et d'encourager la coopération étroite de toutes les administrations, organismes et personnes qui contribuent à quelque titre que ce soit à ce transit.

M. Kradolfer, Directeur général des Chemins de fer fédéraux et président de la délégation suisse, a émis de son côté le vœu que malgré le caractère consultatif de ce comité, il pourra réaliser des améliorations en favorisant les courants naturels de trafic.

Au cours de la discussion, M. Bovet, président de la section de Marseille de la Chambre de commerce suisse en France, s'est demandé s'il ne conviendrait pas

d'étendre le rayonnement du Comité permanent franco-suisse du port de Marseille aux différents ports français méditerranéens et de solliciter à cette occasion la collaboration des chambres de commerce intéressées.

Le lendemain, par un temps magnifique, les membres des deux délégations ont été invités par les organisateurs de cette réunion à visiter les installations du port de Marseille et nous avons pu admirer, en particulier, un centre sanitaire ultra-moderne, qui prouve, d'ailleurs comme tous les autres grands travaux en cours, les efforts tentés par Marseille pour reconstruire son port et le développer.

Assurer de façon toujours plus expéditive, rationnelle et économique le transit à destination et en provenance de la Suisse, tel est l'objectif que poursuivent les édiles du port et de la Chambre de commerce de Marseille. La création du Comité permanent franco-suisse du port de Marseille est un nouveau pas dans cette direction. Nous ne pouvons pour notre part qu'approuver cette heureuse initiative, persuadés qu'elle ne tardera pas à se révéler d'une grande utilité.

R. E. F. S.